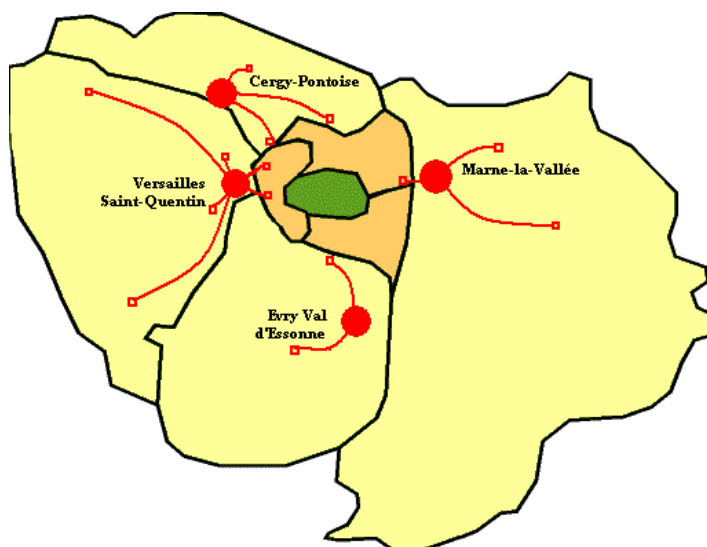


Les 4 universités nouvelles d'Ile-de-France

Ce numéro est consacré aux quatre universités nouvelles créées en 1991 en grande couronne de la région parisienne : Cergy-Pontoise, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val-d'Essonne et Marne-la-Vallée. L'objectif affiché du schéma d'aménagement et de développement des établissements d'enseignement supérieur, dit « Université 2000 », était de désengorger les universités de Paris intra-muros. Le contexte était alors celui du boom des effectifs dans le supérieur. Aujourd'hui les effectifs parisiens se sont stabilisés, quelles places les universités occupent-elles dans la région, et au niveau national ? Il ne



s'agit pas ici de dresser un bilan de la mise en œuvre de ce schéma, tant les aspects concernés sont nombreux : moyens humains et financiers, politique de recherche... On s'attachera ici, à partir d'informations statistiques communes aux différents établissements, à comparer dans une perspective dynamique ces universités du point de vue de l'offre de formation qu'elles proposent et des étudiants qu'elles accueillent.

✓ Méthodologie

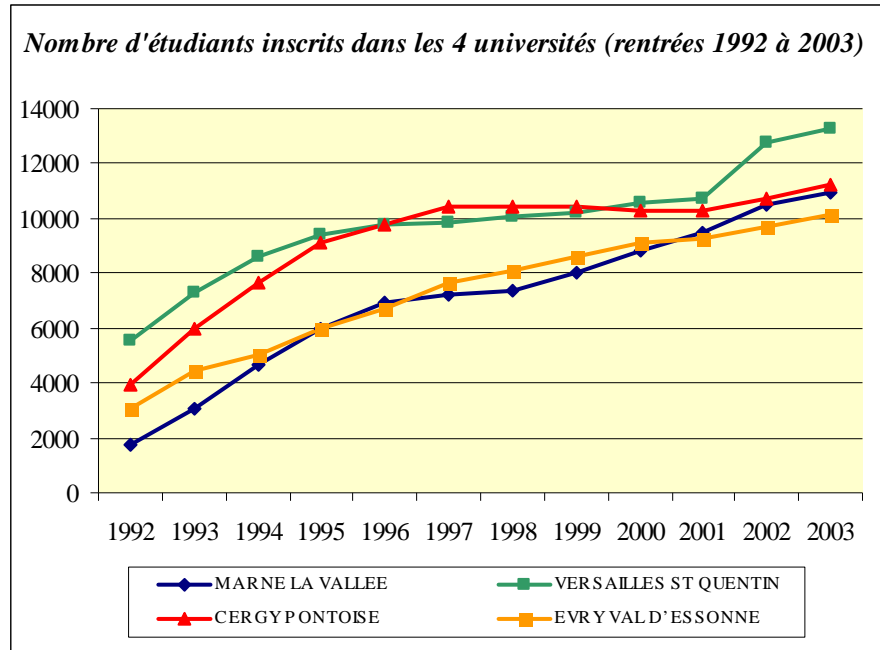
La source d'information utilisée pour ce numéro est celle du Système d'Information et de Suivi des Etudiants (SISE) du Département des Etudes et la Prospective (DEP) du Ministère de l'Education Nationale. Ce système recense des données sur les étudiants de chaque université de la rentrée 1997-1998 jusqu'à celle de 2003-2004, soit 7 années.

Ce numéro a été préparé par Victor Lepaux.

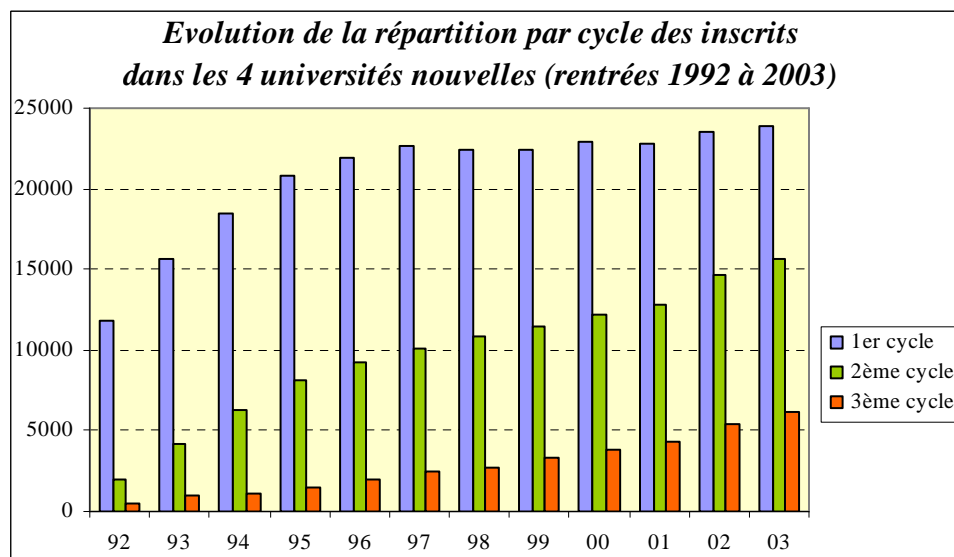
Des effectifs en progression constante

Depuis leur création, le nombre d'étudiants inscrits dans les universités nouvelles d'Ile-de-France n'a cessé d'augmenter. Avec une croissance annuelle moyenne des effectifs de plus de 10 % sur les onze dernières années, *ces universités comptent, en 2003-2004, 45.613 inscrits*. Le poids de ces 4 universités dans le contexte national et régional ne cesse de se renforcer : en 2003-2004 elles accueillent 3,1 % des étudiants inscrits en université en France et 12 % de ceux inscrits dans la région parisienne contre respectivement et 2,4 % et 9,6 % en 1997-1998.

La croissance des effectifs a été forte jusqu'en 1996-1997 puis moins soutenue ensuite. Ce ralentissement est en partie lié à la fin de l'augmentation des effectifs de bacheliers généraux et technologiques observée sur l'ensemble du territoire. En effet, au niveau national, les effectifs d'inscrits dans les universités ont atteint leur maximum en 1995 (plus de 1.485.000), puis diminué jusqu'en 2001 (1.408.000). Les deux dernières rentrées ont vu à nouveau le nombre d'étudiants augmenter (1.464.487 en 2003-2004). Cette tendance a également été observée en Ile-de-France.



Depuis la rentrée 2000, le nombre de nouveaux bacheliers qui s'inscrivent chaque année dans les universités nouvelles d'Ile-de-France est stable (environ 9.300). A partir de cette date, la croissance du nombre d'inscrits n'est donc plus directement liée aux flux d'entrants mais à la conservation des étudiants déjà inscrits les années précédentes (développement de l'offre de diplômes dans les cycles supérieurs) et à l'attraction exercée sur les étudiants des autres universités. Entre 1997 et 2003, avec l'allongement des études et l'ouverture de nouveaux diplômes, les cycles supérieurs se sont développés : de 28,8 % à 34,2 % des inscriptions en 2^{ème} cycle, de 6,8 % à 13,4 % en 3^{ème} cycle. La répartition des étudiants par cycle est donc aujourd'hui très proche de celle observée en France (48 %, 35 % et 17 %).

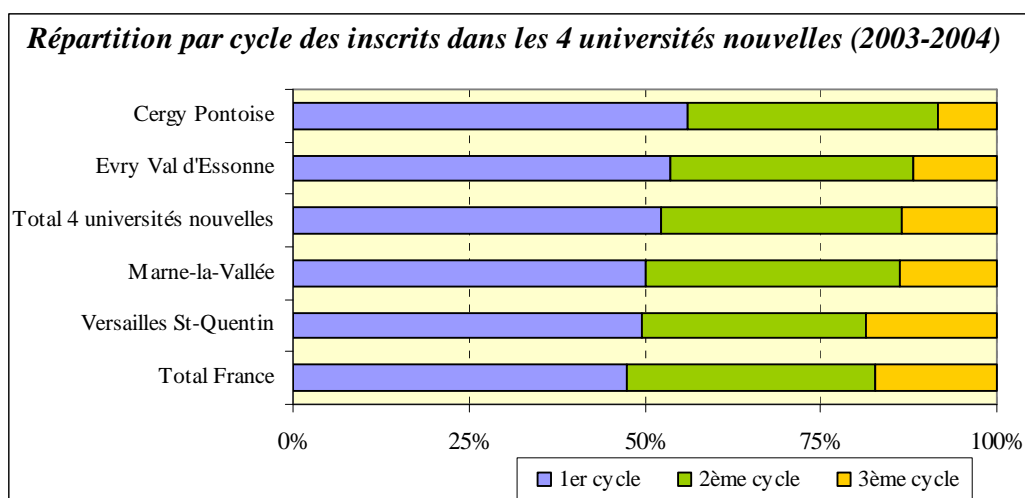


La première phase de leur développement, qui consistait à établir leur « aire principale » de recrutement de bacheliers et donc à développer une offre de formations de 1^{er} cycle, a été plus ou moins rapide selon les universités. Celles de Cergy et de Versailles ont connu une croissance de leurs

effectifs plus soutenue jusqu'en 1996 – 1997 et moins soutenue ensuite, contrairement à celles de Marne-la-vallée et d'Evry est ont mis plus longtemps à atteindre le seuil symbolique des 10.000 étudiants mais dont la croissance s'est toujours maintenue.

L'université de Cergy comptait environ 10.300 étudiants entre 1997 et 2001, il s'agit de la seule des 4 université qui ne se soit pas développée pendant cette période. Ainsi, elle est celle qui aujourd'hui compte le 1^{er} cycle le plus important (55,8 % en 1^{er} cycle et 8,4 % en 3^{ème}). Chaque année près d'un quart de ses étudiants sont de nouveaux bacheliers, cette proportion est supérieure à celles observées en France ou dans les 3 autres universités nouvelles (respectivement 17 % et 20 % environ).

L'université de Versailles St Quentin, en recevant en 2002 une UFR de médecine de Paris 5 (*cf. infra*), a non seulement fait croître ses effectifs de manière très importante, mais observe en outre une part de ses étudiants inscrits en 3^{ème} cycle supérieure à celle de l'ensemble des universités françaises (18,5 %).



Une offre de formation dans toutes les disciplines et orientée vers le monde professionnel

Au moment de leur création, les universités nouvelles avaient pour vocation de développer une offre de formation « pluridisciplinaire hors santé » (par opposition aux universités exclusivement scientifiques ou littéraires par exemple). Ainsi, quasiment l'ensemble des disciplines est aujourd'hui

Répartition des inscrits dans les 4 universités nouvelles selon le groupe disciplinaire (2003-2004, en %)

	Marne-la-Vallée	Versailles	Evry	Cergy	Ensemble 4 universités	France
Droit	2,4	15,3	8,5	20,7	12,0	12,1
Economie - AES	15,6	19,1	30,6	12,3	19,1	12,7
Lettres - SHS	33,1	16,5	17,6	28,2	23,6	33,9
Sciences - STAPS	38,3	30,9	30,2	28,7	32,0	22,8
Santé	0,0	8,8	0,0	0,0	2,6	10,7
IUT industriel	2,6	2,7	4,8	4,6	3,6	3,2
IUT tertiaire	8,1	6,7	8,3	5,5	7,1	4,5
Total	100	100	100	100	100	100

AES : administration économique et sociale / SHS : sciences humaines et sociales / STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives

accessible dans ces universités. Chacune a développé sa spécificité en fonction de l'offre alentour, des domaines de compétence des enseignants-chercheurs, des demandes des institutions locales ou des besoins des entreprises partenaires. L'UMLV forme une part importante de ses étudiants en lettres et sciences humaines, celle d'Evry en économie – AES et celle de Cergy en Droit. Quant à l'université de Versailles, depuis le rattachement en son sein de l'UFR médicale de l'université Paris 5, elle propose aujourd'hui une offre d'enseignement en santé. Les 4 universités nouvelles ont cependant le trait commun d'avoir une part conséquente de leurs inscrits dans les disciplines scientifiques et en IUT, notamment tertiaires.

Les universités nouvelles ont également la particularité de compter une part importante de leurs étudiants inscrits dans des formations professionnelles : cela concerne près d'1 étudiant sur 4 au niveau bac + 1 ou bac + 2, près d'1 sur 3 au niveau licence et plus de 70 % au niveau bac + 5. La différence avec le niveau national, et plus encore avec les autres universités d'Ile-de-France, est particulièrement sensible pour ces deux derniers niveaux de formation. L'université la plus orientée vers le monde professionnel est celle d'Evry, l'UMLV est également performante, notamment en ce qui concerne l'offre de licences professionnelles. Les universités de Versailles et de Cergy se situent quant à elles à des niveaux proches de ceux observés dans les universités de province.

Part des inscrits en filière professionnelle dans les 4 universités nouvelles (2003-2004, en %)

Formation professionnelle / non professionnelle	UMLV	Versailles St-Quentin	Evry-Val d'Essonne	Cergy-Pontoise	4 universités	Autres univ. franciliennes	Univ. de province	France entière
DUT et DEUG IUP / DEUG	23,3	20,0	31,0	19,5	23,1	12,0	25,8	22,9
Licence pro. et IUP / Licence	31,3	17,3	56,4	23,7	32,7	7,9	22,8	19,7
DESS et Master pro. / DEA et Master recherche	70,2	68,4	82,3	64,8	71,5	47,7	64,8	60,1

lecture : en 2003-2004, 23,3 % des étudiants inscrits à l'UMLV en DUT, Deug ou Deug IUP suivaient des formations professionnelles

Peu d'étudiantes, beaucoup de bacheliers technologiques

La proportion de femmes parmi les étudiants inscrits dans les 4 universités nouvelles est plus faible qu'au niveau national : la moitié seulement contre 56 % en France. Cette différence importante s'explique en partie par l'offre de formation proposée ; en effet les disciplines les plus fortement féminisées ont un poids peu important dans ces établissements (la santé et les lettres et sciences humaines) alors que celles qui sont traditionnellement plus masculines sont fortement représentées (l'économie et les sciences). Cependant, la différence observée avec le niveau national dans la répartition des disciplines ne suffit pas à expliquer le manque de femmes. Ainsi, à structure disciplinaire équivalente (c'est-à-dire en sous estimant les disciplines plus représentées que dans l'ensemble des universités et en surestimant celles qui le sont moins), la part des femmes dans les 4 universités nouvelles resterait de 3,5 points inférieure à celle de l'ensemble des universités¹. Cette différence correspond à un « déficit » de plus de 1.400 étudiantes.

La différence dans la répartition sexuelle des étudiants n'est pas non plus expliquée par un contingent important d'étudiants étrangers (en France plus de moitié d'entre eux sont des hommes) : ils représentent 14 % des inscrits comme au niveau national. Au contraire, ceux-ci sont également plus souvent des hommes (60 %). Les 3 autres universités nouvelles créées dans le cadre du plan « Universités 2000 », Artois, Littoral et La Rochelle comptent également davantage d'hommes qu'au

¹ La répartition des étudiants par cycle d'études ne joue pas significativement.

niveau national. On peut donc faire l'hypothèse que la création de ces établissements a plus favorisé l'inscription dans le supérieur des jeunes hommes que des jeunes femmes, lesquelles, sans leur création, se seraient peut-être plus souvent inscrites dans d'autres universités plus anciennes. Les universités nouvelles, par un effet de proximité avec leur territoire, semblent ainsi avoir donné leurs chances aux bacheliers hommes, permettant à une plus grande partie d'entre eux d'accéder à l'enseignement supérieur.

**Caractéristiques sociales étudiants inscrits dans les 4 universités nouvelles
(2003-2004 ; en %)**

	Effectifs	Femmes	Etrangers	Age au 31 déc. 2003		
				Moins de 21 ans	de 21 à 25 ans	plus de 25 ans
Marne-la-Vallée	10 949	45,2	13	44,5	43,9	11,6
Versailles Saint-Quentin	13 295	50,2	14,6	44,4	38,7	16,9
Cergy-Pontoise	11 258	54,9	12,9	49,9	41,4	8,8
Evry Val d'Essonne	10 111	48,7	14,4	39,9	48,9	11,3
Ensemble 4 universités	45 613	49,8	13,8	44,8	42,9	12,4
Total France	1 464 487	56,1	13,7	38,6	41,6	19,7

Les étudiants des quatre universités nouvelles sont en outre plus jeunes que ceux de la France entière. En 2003, 45 % d'entre eux étaient âgés de moins de 21 ans et seulement 12 % de plus de 25 ans contre respectivement 39 % et 20 % au niveau national. Cela s'explique évidemment par la répartition des inscrits selon le niveau d'études. L'université de Versailles Saint-Quentin est celle qui accueille le plus d'étudiants âgés grâce au rattachement en 2002 de l'UFR de médecine (près de 60 % des 1.165 inscrits dans cette discipline ont plus de 25 ans). Jusqu'en 2001 en effet, la répartition de ses étudiants par catégorie d'âge était semblable à celle des autres universités. Au contraire, la moitié des étudiants de Cergy-Pontoise était âgée de moins de 21 ans ; il s'agit de l'université qui possède le 1^{er} cycle le plus lourd.

Les étudiants des 4 universités nouvelles sont plus souvent des bacheliers technologiques que ceux de l'ensemble des universités françaises et surtout des universités parisiennes, dans lesquelles ils sont rares (4,4 %). La part des bacheliers technologiques est la plus élevée à Evry (un quart) : cela s'explique par la proportion importante d'inscrits dans des filières professionnelles, notamment en DUT et en IUP (voir plus haut). On sait en effet que les bacheliers non généraux sont toujours plus représentés dans les filières professionnelles et dans les premiers cycles d'études. La part des bacheliers généraux dans les 4 universités est quant à elle inférieure de 5 points à celle du niveau national, les bacheliers scientifiques (les « meilleurs » du point de vue de la réussite aux examens et de la progression dans les études) y sont en effet moins représentés. Cette différence (4 points) s'explique mal ; en effet les disciplines scientifiques sont davantage représentées dans ces universités (32 % des inscriptions contre 23 % en France, la différence s'estompe mais demeure si l'on y ajoute les filières de santé et les DUT industriels).

**Type de baccalauréat obtenu par les étudiants inscrits
dans les 4 universités nouvelles (2003-2004 ; en %)**

	Effectifs	Général	dont S	Techno- logique	Profes- sionnel
Marne-la-Vallée	10 949	81,7	42,5	16,6	1,8
Versailles Saint-Quentin	13 295	86,4	49,0	12,7	0,9
Cergy-Pontoise	11 258	83,6	39,0	15,4	0,9
Evry Val d'Essonne	10 111	72,3	31,4	25,2	2,5
Ensemble 4 universités	45 613	81,3	41,0	17,2	1,5
Total France	1 464 487	86,2	45,0	12,3	1,5

Des universités de proximité... mais également attractives

Au fur et à mesure de leur développement, *les universités nouvelles ont essaimé sur leur territoire* en ouvrant des antennes, notamment des IUT : Meaux pour l'UMLV, Neuville/Oise pour l'université de Cergy, Mantes-la-jolie, Vélizy et Rambouillet pour celle de Versailles, Athis-Mons et Brétigny/Orge pour celle d'Evry (voir carte en 1^{ère} page). Elles ont pour cela souvent bénéficié de financements des collectivités territoriales, particulièrement des conseils généraux (cela est moins vrai pour l'UMLV que pour les 3 autres universités).

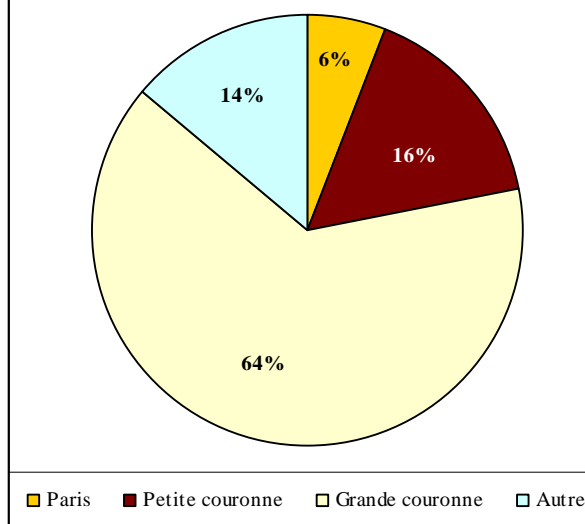
En 2003-2004, *près des deux tiers des étudiants inscrits dans les 4 universités nouvelles d'Ile-de-France étaient originaires des départements de la grande couronne de la région parisienne* (département de résidence des parents). Seulement 14 % des inscrits venaient d'une autre région ou de l'étranger.

L'aire de recrutement des universités s'est élargie depuis 1997 mais davantage en direction de la capitale ou des départements de petite couronne (+ 3 points et + 2,5 points) qu'en direction des la province ou de l'étranger (+ 1 point).

L'université de Marne-la-Vallée est celle qui accueille, en proportion, le moins d'étudiants originaires du département dans lequel elle est implantée (41 % de seine-et-marnais alors que la part des étudiants « locaux » se situe entre 52 % et 59 % pour les 3 autres universités). Cela s'explique par son implantation géographique, la cité Descartes étant également située sur le département de la Seine-St-Denis.

L'université de Versailles a vu entre 1997 et 2003 le poids de ses étudiants « locaux » diminuer de manière sensible (- 13 points). Cet effet est lié au rattachement, à la rentrée 2002 de l'UFR de

Zone de résidence des parents des étudiants des 4 universités nouvelles (en 2003-2004)



Répartition des inscrits dans les 4 universités nouvelles selon le département de résidence des parents (1997 et 2003, en %)

	Marne-la-Vallée		Cergy Pontoise		Versailles St Quentin		Evry Val d'Essonne		Ensemble	
	1997	2003	1997	2003	1997	2003	1997	2003	1997	2003
Seine-et-Marne	42,8	40,9	0,7	0,8	0,6	0,8	9,2	10,4	11,2	12,6
Val d'Oise	1,2	1,6	54,9	51,6	0,8	2,3	1,1	1,6	17,0	14,2
Yvelines	1,7	1,5	25,2	21,1	70,4	57,2	2,5	2,5	28,1	22,8
Essonne	1,8	2,1	0,7	0,8	2,3	3,4	59,9	58,9	14,3	14,7
Grande couronne	47,6	46,2	81,4	74,2	74,1	63,7	72,7	73,4	70,5	64,2
Paris	4,4	7,4	2,1	3,0	3,3	7,3	2,4	5,2	3,0	5,8
Hauts-de-Seine	1,9	2,5	2,2	2,4	10,0	11,4	2,2	2,9	4,3	5,1
Seine-St-Denis	23,1	19,4	1,4	2,0	0,7	1,6	1,5	2,8	5,7	6,3
Val-de-Marne	11,1	12,2	0,6	0,9	0,7	2,0	4,3	4,2	3,6	4,7
Ile-de-France	88,1	87,7	87,8	82,6	88,7	86,0	83,1	88,5	87,1	86,1
Province	9,6	10,1	10,6	12,2	10,1	12,4	11,0	9,6	10,4	11,2
Etranger	2,3	2,2	1,6	5,2	1,2	1,6	5,9	1,8	2,5	2,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

lecture : en 1997-1998, 42,8 % des étudiants inscrits à l'UMLV ont des parents qui résident en Seine-et-Marne

médecine de l'université de Paris 5 située dans le 6^{ème} arrondissement à Paris² (seulement un quart des étudiants de cette UFR est originaire des Yvelines).

De manière générale, *dans les universités nouvelles, environ 1 étudiant sur 2 est originaire du département d'implantation*. Cependant, parmi l'ensemble des étudiants originaires de ces départements, seulement 1 sur 5 étudie dans une université nouvelle. Entre 1997 et 2003, la capacité des universités nouvelles à « retenir » les étudiants originaires des départements dans lesquelles elles sont implantées s'est considérablement renforcée (+ 2,9 points en moyenne, les effectifs d'étudiants restant globalement stables sur l'ensemble de la période). L'université de Cergy-Pontoise, dont les effectifs se sont quasiment stabilisés à partir de 1997, est la seule à avoir vu sa capacité de rétention diminuer légèrement.

L'implantation en Essonne de Paris 11 (la seule université à être implantée en grande couronne outre les 4 nouvelles) joue sans doute de manière défavorable sur la capacité de l'université d'Evry à retenir les étudiants du département. Paris 11, université importante de plus de 26.000 inscrits, accueille en effet davantage d'étudiants essonnais que l'université d'Evry (respectivement 22 % et 21 % d'entre eux). Cependant cette dernière n'est pas moins performante que celles de Marne-la-Vallée, de Versailles ou de Cergy pour retenir les étudiants de leur département.

Part des étudiants originaires de la grande couronne inscrits dans l'université nouvelle de leur département (1997 et 2003, en %)

Département d'origine	Université nouvelle implantée dans le département	% des inscrits en 1997	% des inscrits en 2003	Evolution
Seine-et-Marne	Marne-la-Vallée	12,7	18,4	+ 5,7
Yvelines	Versailles-Saint-Quentin	19,4	21,7	+ 2,3
Val d'Oise	Cergy-Pontoise	22,2	21,9	- 0,3
Essonne	Evry Val d'Essonne	16,2	20,6	+ 4,4
Total inscrits dans l'université nouvelle de leur département		17,8	20,7	+ 2,9

note de lecture : en 1997-1998, 12,7 % des étudiants originaires de Seine-et-Marne étaient inscrits à l'université de Marne la Vallée.

Le tableau présenté page suivante montre qu'au-delà de leurs départements d'implantation, les universités nouvelles attirent des proportions d'étudiants de plus en plus importantes, quelle que soit leur aire géographique d'origine, et ce principalement au détriment des universités parisiennes. Le renforcement de la capacité d'attraction a cependant été nettement plus important qu'en moyenne (+ 0,7 point) en direction de la grande couronne (+ 3,7 points) et plus faible en direction des étudiants originaires de province (+ 0,2 point).

En 2003, les 4 universités nouvelles d'Ile-de-France ont accueilli 1 étudiant sur 4 originaire de la grande couronne, 1 sur 16 des départements limitrophes de Paris, 1 sur 42 de Paris et 1 sur 167 des autres régions françaises.

Les étudiants originaires des Yvelines sont ceux qui s'inscrivent le plus souvent dans les universités nouvelles (30 % d'entre eux contre 23 % pour les étudiants des 3 autres départements de la grande couronne) et le moins souvent dans d'autres établissements d'Ile-de-France (58 % contre 67 %). Cela s'explique par le fait qu'une part non négligeable d'entre eux (près de 7 %) s'inscrit à l'université de Cergy-Pontoise. L'inverse n'est pas vrai : seulement 1 % des étudiants venant du Val d'Oise étudie à Versailles Saint-Quentin.

² A partir de la rentrée 2005-2006, la 1^{ère} année du cursus de médecine (PCEM1), la plus importante en termes d'effectifs inscrits, sera assurée sur le site de Saint-Quentin en Yvelines.

Part des étudiants inscrits dans les universités parisiennes et dans les 4 universités nouvelles selon la zone de résidence des parents (1997 à 2002, en %)

Zone de résidence des parents	Paris		Petite couronne		Grande couronne		Province		Toutes zones d'origine	
	Paris	4 univ.	Paris	4 univ.	Paris	4 univ.	Paris	4 univ.	Paris	4 univ.
Lieu d'inscription	Paris	4 univ.	Paris	4 univ.	Paris	4 univ.	Paris	4 univ.	Paris	4 univ.
1997	74,1	1,3	43,2	5,0	36,5	21,7	5,4	0,4	14,1	2,4
1998	70,5	1,1	41,6	4,6	34,5	21,6	4,8	0,4	14,1	2,5
1999	72,7	1,3	41,6	4,8	33,3	22,2	3,7	0,4	13,8	2,6
2000	72,3	1,6	41,0	5,3	32,5	22,9	3,9	0,4	13,7	2,7
2001	72,0	1,8	41,1	5,5	32,1	23,5	3,9	0,5	13,7	2,8
2002	71,8	2,2	42,0	6,2	31,7	24,8	3,8	0,6	13,9	3,1
2003	70,7	2,4	41,7	6,3	31,2	25,4	3,9	0,6	14,0	3,1
Evolution 97-03 (en points)	- 3,4	+ 1,1	- 1,5	+ 1,3	- 5,2	+ 3,7	- 1,5	+ 0,2	- 0,1	+ 0,7

Universités parisiennes : Paris 1 à Paris 7 et Paris 9. Départements de la grande couronne : Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines et Val d'Oise.

Départements de la petite couronne : Seine-St-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine. Toutes zones d'origine : France entière et étranger.

Note de lecture : en 1997 parmi les étudiants dont les parents résidaient à Paris, 74,1% étaient inscrits dans une université parisienne et 1,3% dans une des 4 universités nouvelles

Bilan et perspectives

Treize ans après leur création, les universités nouvelles d'Ile-de-France existent bel et bien dans le contexte francilien, pourtant très riche en offre de formation (17 universités). Elles ont réussi à se développer et à devenir des universités importantes ; toutes comptent en effet plus de 10.000 étudiants. Elles proposent aujourd'hui une gamme d'enseignements relativement complète (un cursus de médecine est même proposé à l'université de Versailles alors que ce type d'enseignement n'entraîne pas dans les missions des universités nouvelles au moment de leur création) et à tous les niveaux de formation. Ainsi le 3^{ème} cycle est quasiment aussi important que dans l'ensemble des universités françaises.

Les universités nouvelles ont cependant su développer leur spécificité au regard des autres universités franciliennes en proposant une offre d'enseignements professionnels importante. Ce fait, associé sans doute à une « culture » de création de diplômés et de nouvelles formations imputable à leur jeunesse, a fait que dès la rentrée 2000, elles se sont engagées dans la voie d'une ouverture massive de licences professionnelles et en 2003 près de 3 % de leurs étudiants ont suivi ce type de formation contre 0,5 % dans les autres universités d'Ile-de-France et 1,3 % au niveau national.

Les universités nouvelles s'ancrent dans leur territoire davantage d'année en année en accueillant une part toujours plus élevée des étudiants originaires de grande couronne. D'autre part, même si elles demeurent des universités de proximité, elles renforcent leur capacité d'attraction vis à vis de la petite couronne et même de Paris. Par contre, elles peinent à attirer des étudiants de province qui continuent à s'inscrire massivement dans la capitale. La situation géographique des universités nouvelles (aux avant-postes de la région, en direction de la province) constitue en effet davantage un handicap qu'un avantage pour l'accueil des étudiants provinciaux compte tenu de l'organisation des transports en commun qui rend Paris nettement plus accessible que les villes situées en grande couronne.

Au terme de ce bilan plutôt positif se pose la question des années à venir. Alors que les universités nouvelles ont terminé leur processus d'implantation dans leurs zones géographiques respectives (les effectifs de nouveaux bacheliers entrants ne progressent plus) et que la croissance de leurs effectifs se ralentit, elles doivent à présent tenter de maintenir leur dynamisme et de développer leur originalité dans le contexte régional. Le passage au L.M.D ou l'expérimentation de « chartes qualité » pour leurs diplômés professionnels, peuvent être des occasions de relever ce défi.